agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

# Dossier - I. Les Apparitions de la Sainte Vierge

I.1. Les Apparitions : un phénomène religieux

Les apparitions sont des manifestations surnaturelles et sensibles par lesquelles un objet spirituel ou corporel se rend présent aux sens internes ou externes ; c'est la manifestation visible d'un être dont la vue en ce lieu, ou en ce moment est inhabituel et inexplicable selon le cours naturel des choses.

On distingue les apparitions bibliques et extrabibliques. Les premières sont faites par Dieu ou par des Anges (Lc 1, 8-22 ; 1 26-38 ; Math 1,20 ; 2,13). D'autres sont faites par des morts, ressuscités ou non (Math 17,3 ; 27,53 ; Mc 16,9 ; Lc 24,15 ; 24,35).

Elles sont racontées principalement comme étant perçues par les sens externes ; mais il y a aussi les apparitions aux sens internes ou imaginatives, auxquelles se rattachent les songes où se révèle la volonté divine (2 Mac 15,11 ; Math 1,20 ; 2,13).

Une fois terminé l'âge apostolique, il commença à y avoir les apparitions du Seigneur, de la Vierge, d'Anges, de Démons, de Saints.

On connaît dans le monde entier les apparitions de Paray le Monial, La Salette, Lourdes, Fatima. La reconnaissance obtenue par l'Eglise impose ces apparitions à l'attention et à la croyance des fidèles, non pas comme des articles de foi, mais comme des faits historiques dont on ne peut raisonnablement douter de l'authenticité, si l'on considère l'extrême prudence de l'Eglise à les reconnaître.

Un point intéressant est l'essence corporelle qui se manifeste dans les apparitions.

Pour Jésus, on admet communément chez les théologiens que Jésus puisse quitter le Ciel pour se rendre visible sur la terre dans la réalité de son Corps. A ce sujet, saint Thomas écrit : « Dignitati mansionis caelestis non derogat si ex aliqua dispensatione Christus quandoque corporaliter ad terram descendat ».

Pour les apparitions de la Vierge, en revanche, le fait que la Sainte Vierge apparaisse sous des aspects divers, semble confirmer que ce n'est pas son vrai corps qui se manifeste, mais seulement une forme sensible qui la représente.

Les apparitions se sont poursuivies dans l'Eglise jusqu'à nos jours, sous des modalités différentes.

Pour ce qui concerne la Sainte Vierge, on cite nombre de ses manifestations dans l'antiquité : à Grégoire le Thaumaturge, à Théophile, à saint Jean Damascène au VIII° siècle, auquel la Sainte Vierge aurait redonné miraculeusement la main de l'émir de Damas.

En Europe, au XIX° siècle, il y eut plusieurs apparitions : parmi les plus importantes, il y a les trois manifestations prodigieuses à Catherine Labouré, religieuse novice des Filles de la Charité à Paris. Cette manifestation donna son origine à la « Médaille Miraculeuse » très répandue dans le monde entier. Ces apparitions n'ont jamais été approuvées officiellement, mais elles furent acceptées tacitement et favorablement par l'autorité de l'Eglise, au point que les Papes Grégoire XVI et Pie IX se sont servis de la médaille miraculeuse. Pie XII se réfère aussi à elle dans le texte « Le Pèlerinage à Lourdes », promulgué le 2 juillet 1957 à l'occasion du Centenaire des Apparitions de la Vierge Marie à Lourdes.

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it